

Le procès
enjeu de droit,
enjeu de vérité
Sous la direction d'Edwige Rude-Antoine

Les textes réunis dans ce volume tentent de décrypter à partir de champs disciplinaires divers le procès et ses mécanismes qui sont au principe de la production de la vérité. Ils rendent compte de la complexité du procès qui n'est qu'une combinaison infinie de pouvoirs, une démultiplication des acteurs judiciaires et non judiciaires, une diversification des rôles, une inversion des répliques, des jeux de langage infiniment enchevêtrés. Le lecteur découvre au fil des pages des procès aux enjeux divers : politiques, sociaux et/ou culturels, la mise en oeuvre de dispositifs de production de vérité tels que le plaidoyer de culpabilité, le repentir ou le pardon.

Au terme de toutes les riches contributions, à aucun moment, il n'a été fait de conclusions hâtives. Il est montré les limites de l'acte de juger, comment le juge est conduit à renoncer à prononcer une vérité juridique absolue au profit d'une vérité juridique relative à « l'état des sciences ».